

Thetford Mines, le 10 février 2020

Je me présente Jean-Claude Richard résident de Thetford Mines depuis 1978, mon épouse est née ici à Thetford Mines, fille et sœur de mineur. Je me suis rapidement intégré à la communauté Thetfordoise. Une ville où il y a de tout pour y vivre. Dans le domaine médical un hôpital moderne, un CLSC, des cliniques médicales, des cliniques dentaires, des pharmacies, dans le domaine de l'éducation CEGEP, des écoles polyvalentes, des écoles primaires, on a de tout aux niveaux des commerces pour servir la population.

On habite sur une terre riche en minerais dont l'amiante, depuis fin du 19^e siècle l'activité industrielle se faisait autour de l'industrie de l'amiante, d'ailleurs plusieurs industries secondaires ont été fondées pour devenir des fournisseurs de compagnies minières, des manufactures qui faisaient des sacs pour ensacher l'amiante, des palettes de bois pour pouvoir expédier de l'amiante, des fonderies pour faire des pièces pour réparation, des manufactures pour faire des convoyeurs, des magasins de fourniture de matériel de bureaux, des quincailleries, des compagnies livreur d'huiles et d'essence etc., etc., etc., l'activité économique tournait autour de l'industrie de l'amiante.

La population vit au fil des ans dans ce climat de l'exploitation minière. Thetford Mines et la région continuent de se bâtir. Les gens se promènent dans la ville sans porter de masque pour respirer, bien sûr qu'il y a eu des travailleurs et des travailleuses de l'amiante qui ont eut l'amiantose mais pour la population en général le taux de maladies pulmonaires n'est pas plus élevé qu'ailleurs au Québec. Que l'on se promène aujourd'hui en ville il n'y a pas plus de poussière ici qu'ailleurs, la qualité de vie est bonne à Thetford Mines même que meilleure que la plupart des autres régions.

J'ai travaillé dans plusieurs domaines ici à Thetford Mines, j'ai travaillé dans le monde des assurances, journalier dans une métallurgie, j'ai été aussi dans le commerce, j'ai eu la chance de travailler à la mine de Lab Chrysotile opération Black-Lake, ayant travaillé dans l'usine aux nettoyages à l'ensachage, dans les convoyeurs et ensuite au puit à ciel ouvert l'extraction du minerai à l'état brut comme opérateur de camion, opérateur de chargeuse frontale et opérateur de tracteur sur chenille. De toute ma vie active à la mine, je n'ai jamais eu de plainte de qui que ce soit que j'arrivais chez moi avec de la poussière ou des fibres d'amiante. Quand la diminution de la production d'amiante a réduit de façon drastique en 2001, j'ai quitté pour être chauffeur de camion longue distance, maintenant j'occupe le poste d'opérateur de Bétonnière ici à Thetford Mines.

Aujourd'hui que l'extraction de l'amiante est chose du passé, Thetford Mines et sa région sont passés à autres choses, notre activité économique s'est diversifiée : industries de l'acier, industrie transformation de l'aluminium, industrie du bois, industrie alimentaire, l'activité agricole a même prit de l'expansion, etc., etc., etc.

Autrefois, lorsqu'on faisait des travaux d'excavation on utilisait du sable de mine pour faire un fond de chemin du compactage pour être en sous-couche, pour des travaux de voirie, pour des entrées privées, bref, il y en a partout dans la région. La roche concassée provenait toujours des mines. Les Contracteurs, les firmes d'architectes, les firmes d'ingénieurs ainsi que la population en générale l'utilisaient parce que c'était un matériel de qualité et facilement compactable et cela faisait un solide fond de terrain. Toute construction, édifices commerciaux, résidences commerciales ou résidences privées, pratiquement toutes ont du sable de mine.

Du 10 au 12 décembre 2019 le passage de la Commission du Bape au Centre des Congrès de Thetford m'a allumé au plus haut point en écoutant tous et un chacun présenter des mémoires. Ce qui m'a fait sursauter en écoutant les réponses ou plutôt les non-réponses des gens de la CNESST, de la Santé publique, du ministère de l'Environnement. Notre Ville, notre chez-nous est en jeu, les normes actuelles pour la présence de fibre d'amiante sont inacceptables pour nous résident, personnellement je demeure a moins de 1 000 mètres de résidus amianté, le constat que j'en fais bien humblement c'est que le ridicule ne tue pas. Je me permets aujourd'hui de vous lire cela, car je sais que la grande majorité de la population est d'accord avec ce que je viens de dire, car j'ai fait plusieurs visites à des gens pour leur demander leur opinion.

Les gens de Thetford sont en droit de s'attendre à ne pas avoir à payer aujourd'hui pour du matériel utilisé que l'on avait facilement sous la main et qui était de qualité. Maintenant que notre municipalité fait des travaux publics, on ne s'entend pas à ce que ce soit plus dispendieux qu'ailleurs. Que ce soit lors des travaux d'excavations : pour réparer notre réseau d'aqueduc, nos égouts, réparer nos rues, quand des contracteurs qui bâtissent des maisons que ce soit plus compliquer ici qu'ailleurs parce qu'il y a un sable humide dans le sol qui ne fait aucune poussière, c'est insultant pour nous Thetfordois de voir des travailleurs et des travailleuses qui sont obligés de porter des costumes quasi interplanétaires, de prendre des douches quand ils font de l'excavation. On est en droit de vivre comme tout le monde des autres municipalités du Québec.

Quand il y a eu des travaux d'excavation pour l'implantation du gaz naturel à Thetford Mines, l'Environnement, la CNESST et la Santé publique ont pris des tests d'air, qu'ils rendent publiques leurs chiffres sur ces tests pour que l'on sache la vérité et cesser de vivre dans le néant.

Que le ministère de la Santé publique, la CNESST, le ministère de l'Environnement fassent leur

devoir en ayant une approche réelle avec des chiffres sur la qualité de l'air et de la présence de fibre d'amiante dans l'air et des normes acceptables pour que nous puissions vivre sans avoir une épée de Damoclès sur la tête pour la fermeture de notre Ville, car nous ne pourrions vivre convenablement en payant deux ou trois fois plus de taxes qu'ailleurs.

Notre avenir est entre vos mains messieurs et madame commissaires du Bape. En étant à l'aube de la retraite, sachant très bien que mes revenus vont diminuer dans le futur, je ne pourrai pas continuer de vivre dans ma Ville avec les couts faramineux de l'augmentation de taxes envisageable que la situation actuelle engendre pour la ville de Thetford Mines et les payeurs de taxe.

Post-scriptum : D'ailleurs la convention de Rotterdam n'a jamais banni l'amiante.

Merci beaucoup de votre attention

Jean-Claude Richard

Résident de Thetford-mines depuis 1978